

---

États financiers  
La Société canadienne de la  
Croix-Rouge  
Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine

31 mars 2024

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires .....	3
État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires .....	4
Notes complémentaires aux états financiers.....	5-6

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
la Société canadienne de la Croix-Rouge

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge – Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine (le « Fonds »), qui comprennent l'état des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2024, l'état de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joint du Fonds au 31 mars 2024, sont préparés, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable décrit dans la note 2.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 afférente aux états financiers, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel comptable décrit dans la note 2, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Experts comptables autorisés

Le 25 juin, 2024

**La Société canadienne de la Croix-Rouge**  
Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine  
**État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires**  
31 mars 2024  
(En milliers de dollars)

	2024			2023		
	Fonds total	Appel public	Gouvernement du Canada	Fonds total	Appel public	Gouvernement du Canada
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Fonds grevés d'affectations externes	<b>47 565</b>	<b>47 552</b>	<b>13</b>	59 728	59 605	123
Débiteurs d'Affaires mondiales Canada	<b>12</b>	—	<b>12</b>	—	—	—
	<b>47 577</b>	<b>47 552</b>	<b>25</b>	59 728	59 605	123
<b>Passif</b>						
Passif à court terme						
Payable à la Société canadienne de la Croix-Rouge	<b>1 828</b>	<b>1 828</b>	—	3 735	3 735	—
<b>Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires</b>	<b>45 749</b>	<b>45 724</b>	<b>25</b>	55 993	55 870	123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil :



, Président



, Président, Comité de vérification et des finances

## La Société canadienne de la Croix-Rouge

Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine

### État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires

31 mars 2024

(En milliers de dollars)

	Notes	2024			2023		
		Fonds total	Appel public	Gouvernement du Canada	Fonds total	Appel public	Gouvernement du Canada
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Augmentation des fonds</b>							
Apports	3	5 526	5 514	12	78 400	65 530	12,870
Revenus de placements		2 931	2 929	2	1 739	1 651	88
		<b>8 457</b>	<b>8 443</b>	<b>14</b>	80 139	67 181	12 958
<b>Diminution des fonds</b>							
Soulagement et assistance directe		16 384	16 272	112	99 526	66 691	32 835
Soutien et coordination des programmes		2 233	2 233	—	1 680	1 680	—
Soutien de l'appel	3	84	84	—	1 023	1 023	—
		<b>18 701</b>	<b>18 589</b>	<b>112</b>	102 229	69 394	32 835
Fonds net disponibles pour les bénéficiaires, début de la période		<b>55 993</b>	<b>55 870</b>	<b>123</b>	78 083	58 083	20 000
<b>Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires, fin de la période</b>		<b>45 749</b>	<b>45 724</b>	<b>25</b>	55 993	55 870	123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Objectif et juridiction du fonds**

Le Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine (le « Fonds ») de la Société canadienne de la Croix Rouge a été créé dans le cadre d'un appel lancé par la Société canadienne de la Croix Rouge (la « Société ») le 24 février 2022.

La Société a mis sur pied le Fonds pour venir en aide aux personnes touchées par cette crise en cours. Les dons permettront à la Société et au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de répondre aux besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays avoisinants. Cela inclut les mesures de secours immédiates et continues, ainsi que les efforts de préparation, car un nombre croissant de personnes cherchent à fuir dans les pays voisins à des fins de sécurité, de rétablissement et de résilience à long terme.

## **2. Principales conventions comptables**

### *Présentation*

Les états financiers ci-joints tiennent compte des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires et de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires du Fonds. Les états financiers du Fonds reflètent uniquement les activités financières associées à la crise en Ukraine.

Le Fonds est un segment d'activités non constitué de la Société. Par conséquent, ces états financiers pourraient ne pas être indicatifs de l'activité financière qui aurait été réalisée par le Fonds s'il avait été exploité comme organisme non affilié.

Les fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2024 sont présentés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *(a) Constatation des produits*

Les dons, y compris les fonds de contrepartie du gouvernement, sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les dons grevés d'affectation d'origines externe qui n'ont pas été passé en charge sont comptabilisés à titre de fonds nets disponibles pour les bénéficiaires sur l'état des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires.

### *(b) Services bénévoles*

Le Fonds bénéficie des services assurés gratuitement sous forme de travail bénévole dans l'exercice de diverses activités. La valeur des services bénévoles n'est pas constatée dans les états financiers puisqu'elle est difficile à mesurer.

### *(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont grevés d'affectations externes en lien avec le Fonds d'appel humanitaire de l'Ukraine et n'est pas disponible pour financer les opérations courantes de la Société.

## **3. Soutien de l'appel**

Les coûts de collecte de fonds liés à cet appel d'urgence ne dépasseront pas 5 % du total des fonds recueillis dans le cadre de l'appel public, à l'exclusion des fonds de contrepartie d'Affaires mondiales Canada.

**4. Obligations contractuelles**

La Société s'est engagée à verser un montant total de 10,4 millions de dollars (13,2 millions de dollars en 2023) sous les ententes selon lesquelles les services n'ont pas encore été fournis. De plus, un montant de 3,3 millions de dollars supplémentaire (3,3 millions de dollars en 2023) d'engagements non contractuels ont été convenus.

**5. Dépenses cumulées**

La Société a reçu un financement de 225,2 millions de dollars (219,6 millions de dollars en 2023), a reconnu de revenu d'investissement de 4,7 millions de dollars (1,7 millions de dollars en 2023) et a dépensé 184,1 millions de dollars (165,4 millions de dollars en 2023) depuis février 2022 dans les services de secours et d'assistance directe aux personnes affectées sous forme d'aide financière en espèces, des fournitures de secours et un soutien aux programmes. La Société s'est engagée à consacrer les 45,7 millions de dollars (56,0 millions de dollars en 2023) restants aux engagements existants et répondre aux besoins urgents.